



# E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des  
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

N° 5/2016

## FAITS SAILLANTS DU MOIS

### SOMMAIRE

#### Premières ventes en Europe

Lettonie : Hareng et sprat  
Royaume-Uni : Églefin et baudroie

#### Commerce de l'UE en 2015

#### Approvisionnement global

Consommation: Anchois frais et  
maquereau fumé

#### Contexte macroéconomique

Trouver toutes les données et informations et  
beaucoup plus sur :

[www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr)



### Dans ce numéro

Huit pays déclarants, le Danemark, la France, la Grèce, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, le Portugal et le Royaume-Uni, ont enregistré une augmentation de la valeur des premières ventes en janvier – février 2016 par rapport à la même période l'an dernier. La Belgique et la Suède ont vu observé une baisse tant en valeur et qu'en volume.

En Lettonie, une augmentation des volumes débarqués combinée à une diminution de 12 % du prix moyen a eu pour résultat une baisse de la valeur des premières ventes (-5 %). Au Royaume-Uni, la valeur et le volume cumulés des premières ventes ont augmentés de 11 % et 8 %, respectivement par rapport à janvier – février 2015. En février 2016, parmi les principales espèces débarquées, de fortes augmentations de valeur ont été enregistrées pour la langoustine (+53 % en France et +47 % au Danemark) par rapport à février 2015. Par contre, des diminutions sensibles de volume ont été enregistrées pour le hareng (-28 % au Danemark, -6 % en Suède et -3 % en Lettonie).

La demande en produits de la pêche et de l'aquaculture reste forte au sein de l'UE avec une augmentation de la consommation par habitant. Cela se reflète dans les importations de l'UE dont la valeur a augmenté d'un milliard par an en moyenne depuis 2009. En 2015, les importations de l'UE en provenance de pays tiers s'élevaient à 22,3 milliards €, ce qui représente une augmentation de 6 % ou de 1,3 milliard € par rapport à 2014, ou une hausse de 9 % des prix moyens à l'importation. Les exportations vers des pays tiers ont augmenté de 3 % pour atteindre 4,5 milliards € avec un prix moyen plus élevé de 16 % qu'en 2014. Le déficit commercial de l'UE a atteint son plus haut niveau, soit 17,8 milliards €, une augmentation de 30 % sur dix ans. Le poisson de fond a affiché la plus forte augmentation de valeur en 2015 (+15 %), principalement attribuable à une forte hausse du prix du lieu d'Alaska (+19 %). Les importations de salmonidés ont augmenté de +3 % en valeur et se sont maintenues à un niveau légèrement supérieur à celles des poissons de fond.

Les prix de détail espagnols pour l'anchois frais ont subi des fluctuations importantes tout en affichant une tendance à la baisse. Ceci dit, l'Espagne a enregistré le prix le plus élevé en janvier - mars 2016. En Pologne, les prix de détail du maquereau fumé ont été au plus bas parmi les pays sous étude, se situant à 3,88 € / kg.

# 1. Premières ventes en Europe

En **janvier - février 2016**, huit États membres de l'UE et la Norvège ont fourni des données de première vente pour dix groupes de produits.<sup>1</sup> La valeur des premières ventes a augmenté par rapport à l'année précédente (janvier - février 2015) pour huit des pays déclarants.

En **Belgique** en **janvier - février 2016**, les premières ventes ont subi une légère baisse (-2 %) tant en volume qu'en valeur par rapport à la même période en 2015, trois espèces représentant 66 % de la valeur totale des espèces (la sole, la plie et la seiche). En **février 2016**, la valeur des premières ventes a subi le même léger fléchissement : -2 % par rapport à février 2015 et -4 % par rapport à février 2014. La sole, l'espèce la plus importante, a connu une nette diminution des volumes débarqués (-25 % par rapport à février 2015), mouvement partiellement compensé par un prix considérablement plus élevé à l'unité (+23 %). La hausse des prix a été particulièrement forte pour les grandes tailles (+32 % pour la taille 1 et +34 % pour la taille 2) et les tailles moyennes (+22 % et +17 % respectivement pour les tailles 3 et 4), mais beaucoup plus limitée pour la plus petite taille (+2 % pour la taille 5).

Au **Danemark** en **janvier - février 2016**, les premières ventes ont atteint un montant de 44,35 millions € (+9 %) en valeur avec un volume arrivant à 29 300 tonnes (-26 %). La langoustine a mené le mouvement de hausse de la valeur (+119 %), tandis que le hareng a connu la plus forte diminution de volume (-43 %). En **février 2016**, les premières ventes ont atteint la valeur de 21,82 millions € (+9 %) avec un volume en première vente arrivant à 15 708 tonnes (-16 %). La langoustine, la plie, le lieu noir et le hareng ont été les principaux contributeurs à la hausse de valeur, tandis que le hareng a considérablement perdu en volume (-28 %).

En **France**, en **janvier - février 2016**, les premières ventes ont été stables par rapport à janvier - février 2015 tant en valeur (+1 %) qu'en volume (+1 %), mais en nette augmentation par rapport à janvier - février 2014 (+10 % en valeur et +3 % en volume). Cette tendance positive résulte des premières ventes en **février 2016** qui avaient déjà enregistré une augmentation significative au cours du même mois un an (+7 % en valeur et +5 % en volume) et deux ans (+21 % en valeur et +20 % en volume) auparavant. Parmi les principales espèces, les plus fortes hausses ont été relevées pour la langoustine (+53 % en valeur par rapport à février 2015), la cardine (+46 %), l'églefin (+33 %) et le merlu (+23 %). Les baisses les plus notables ont été enregistrées pour les calmars et les seiches (-63 % et -34 % en valeur, respectivement), malgré une forte augmentation de prix (+ 61 % et + 20 %, respectivement).

En **Grèce**, les premières ventes ont augmenté de 19 % en **janvier - février 2016** par rapport à la même période en 2015, mais sont tout de même restées en-deçà de 4 % par rapport à janvier - février 2014. **Février 2016** a été un mois positif, dépassant février 2015 (+43 %) et février 2014 (+6 %). Ce bon résultat doit être attribué à la forte hausse des volumes débarqués (+54 % par rapport à février 2015) ainsi qu'à une baisse des prix de 7 %. Cinq espèces représentent la majeure partie des premières ventes (76 % des ventes totales en valeur en février 2016), à savoir : le merlu, le rouget, la dorade, la sardine et l'anchois ; chacune de ces espèces a connu une augmentation considérable par rapport à février 2015 (+62 %, +34 %, +43 %, +21 % et +97 %, respectivement).

**La Lettonie** a connu une diminution de valeur et une augmentation du volume des premières ventes en **janvier - février 2016** par rapport à janvier et février 2015. En **février 2016**, la valeur et le volume des premières ventes ont connu une baisse, respectivement de 29 % et de 16 %, par rapport à la même période en 2015. Voir plus en section 1.1.

En **Norvège**, la valeur en première vente pour **janvier - février 2016** a augmenté de 22 % pour arriver à 462,71 millions €. Le volume a légèrement diminué, de moins de 1 %, pour arriver à 520 464 tonnes. L'augmentation de la valeur en première vente a principalement résulté de la hausse des débarquements et des prix en première vente pour le cabillaud et le hareng. En **février 2016**, la valeur des premières ventes était de 264,34 millions €, soit une augmentation de 14 % par rapport à la même période en 2015. Le volume en première vente a diminué de 13 % pour arriver à 298 241 tonnes. Ce résultat découle avant tout des plus gros volumes débarqués (+38 %) et de la hausse des prix en première vente (+4 %) pour le cabillaud.

Au **Portugal**, la valeur des premières ventes en **janvier - février 2016** était de 22,58 millions €, une augmentation de 5 % par rapport à la même période en 2015. Le volume a diminué de 4 % à hauteur de 8 792 tonnes. L'une des raisons pour cela a été la diminution des débarquements de maquereaux (-57 %), mais un prix plus élevé en première vente, à 0,56 € / kg (+115 %). En **février 2016**, la valeur et le volume des premières ventes étaient respectivement de 10,98 millions € (+6 %) et de 4 390 tonnes (+10 %), chiffres résultant principalement des plus gros débarquements de chinchards (+79 %) et d'espadons (+39 %).

**L'Espagne** a capturé 25 471 tonnes de poissons frais en **janvier - février 2016**, 8 % de moins par rapport à janvier - février 2015. Cette tendance a été confirmée en **novembre 2016**, lorsque l'Espagne a capturé 13 987 tonnes de poisson frais, 11 % de moins qu'en février 2015. 11 des 23 ports de pêche déclarants ont enregistré une diminution de volume par rapport à la même période de l'année précédente. La Corogne a enregistré les volumes les plus élevés à 4 066 tonnes (-13 %).<sup>2</sup>

En **Suède**, en **janvier - février 2016**, la valeur des premières ventes était de 15 millions €, une baisse de 1 % par rapport à la même période de l'année suivante. Le volume des premières ventes a augmenté à hauteur de 31 518 tonnes (-11 %). La diminution du volume était principalement attribuable aux plus petits débarquements de sprat (-21 %). En **février 2016**, la valeur des premières ventes a augmenté de 5 % tandis que le volume a diminué de 9 %, terminant à 8 millions € et 16 501 tonnes. L'une des raisons de cette augmentation de valeur, en dépit de la baisse de volume, a été une augmentation du prix en première vente du hareng (+19 %) par rapport à février 2015.

Au **Royaume-Uni**, en **janvier - février 2016**, la valeur en première vente était de 136,4 millions €, soit une augmentation de 11 % par rapport à janvier - février 2015. Les volumes ont augmenté de 8 % à 90 128 tonnes. En **février 2016**, tant la valeur que le volume des premières ventes a augmenté de 12 % par rapport au même mois de l'année 2015, arrivant respectivement à 68,56 millions € et 44 039 tonnes. Voir plus en section 1.2.

Table 1. **VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DECLARANTS POUR JANVIER - FEVRIER** (volume en tonnes et valeur en millions €)

Pays	Janvier-Février 2014		Janvier-Février 2015		Janvier-Février 2016		Variation par rapport à Janvier-Février 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
<b>Belgique</b>	3.019	11,13	3.350	11,21	3.284	11,01	-2%	-2%
<b>Danemark</b>	33.669	33,79	39.441	40,79	29.303	44,35	-26%	9%
<b>France</b>	29.610	94,71	30.176	102,70	30.367	104,01	1%	1%
<b>Grèce*</b>	1.520	5,22	1.235	4,22	1.563	5,03	27%	19%
<b>Italie*</b>	1.316	7,37	1.302	6,80	1.082	7,19	-17%	6%
<b>Lettonie</b>	13.454	4,33	12.040	2,99	13.106	2,84	9%	-5%
<b>Lituanie*</b>	198	0,16	244	0,24	316	0,29	29%	21%
<b>Norvège</b>	503.533	412,59	522.847	380,23	520.464	462,71	0%	22%
<b>Portugal</b>	10.743	21,73	9.137	21,61	8.792	22,58	-4%	4%
<b>Royaume-Uni</b>	48.151	18,15	35.496	15,17	31.518	15,01	-11%	-1%
<b>Suède</b>	110.836	159,68	83.165	122,41	90.128	136,34	8%	11%

Source: EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016) ; les données relatives au volume sont rapportées au poids net.

\*Données partielles. Les données en première vente pour la Grèce couvrent le port du Pirée (35 %). Les données en première vente pour l'Italie couvrent 11 ports (10 %). Les données des premières ventes pour la Lituanie couvrent la criée de Klaipėda.

Table 2. **VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DECLARANTS POUR FEVRIER** (volume en tonnes et valeur en millions €)

Pays	Février 2014		Février 2015		Février 2016		Changement par rapport à février 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
<b>Belgique</b>	1.452	5,49	1.635	5,42	1.489	5,29	-9%	-2%
<b>Danemark</b>	18.786	16,40	18.619	20,08	15.708	21,82	-16%	9%
<b>France</b>	13.671	44,70	15.632	50,73	16.339	54,23	5%	7%
<b>Grèce*</b>	753	2,54	558	1,87	857	2,68	54%	43%
<b>Italie*</b>	653	3,79	544	3,19	516	3,68	-5%	16%
<b>Lettonie</b>	7.975	2,18	7.285	1,84	6.122	1,30	-16%	-29%
<b>Lituanie*</b>	118	0,09	206	0,18	161	0,17	-22%	-6%
<b>Norvège</b>	278.412	220,20	343.994	232,05	298.241	264,34	-13%	14%
<b>Portugal</b>	4.268	10,30	3.985	10,41	4.390	10,98	10%	6%
<b>Royaume-Uni</b>	29.349	10,51	18.127	7,65	16.501	8,06	-9%	5%
<b>Suède</b>	46.242	72,77	39.399	61,32	44.039	68,56	12%	12%

Source: EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016) ; les données relatives au volume sont rapportées au poids net.

\*Données partielles. Les données en première vente pour la Grèce couvrent le port du Pirée (35 %). Les données en première vente pour l'Italie couvrent 11 ports (10 %). Les données des premières ventes pour la Lituanie couvrent la criée de Klaipėda.

## 1.1. LETTONIE

La Lettonie a un littoral de 494 km, soit 0,7 % du littoral de 66 000 km de l'Union européenne. Les eaux de l'arrière-pays recouvrent 2 340 km<sup>2</sup> du territoire national, soit 3,6 %.

La flotte lettone est active dans la mer Baltique, le golfe de Riga, les eaux côtières et l'océan Atlantique, au large de la côte occidentale de l'Afrique. De plus, la pêche au crabe des neiges s'est récemment développée dans la Mer de Barents. Dans la mer Baltique et le Golfe de Riga, les activités de pêche sont divisées en pêche hauturière et pêche côtière. Ces deux activités ciblent des espèces semblables, mais utilisent pour cela des types différents de navires, d'équipements et de méthodes de pêche. En 2015, la flotte de pêche lettone était constituée de 627 navires en opération dans les eaux côtières de la Mer Baltique et du Golfe de Riga, et de 64 navires engagés dans la pêche hauturière.

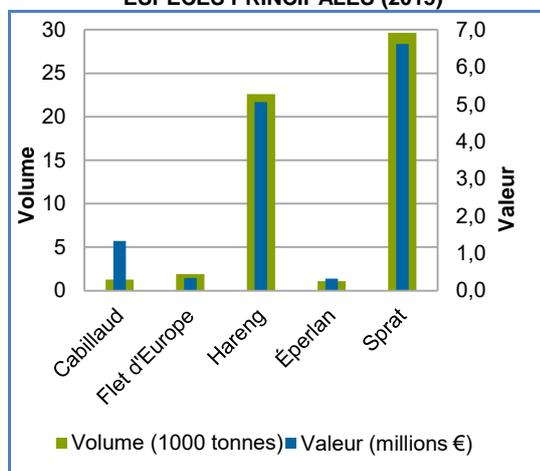
La plupart des débarquements ont lieu dans trois ports, Liepaja, Roja et Ventspils, qui représentent à eux seuls 90 % de la valeur et 87 % du volume des premières ventes en 2015. Les navires de pêche débarquent également leurs prises à Mersrags, Riga, Salacgriva et Skulte.

Les captures les plus importantes sont les petits pélagiques (hareng et sprat), tant en volume qu'en valeur. Roja et Ventspils représentaient 62 % de la valeur, et 57 % du volume de hareng en première vente en 2015. Les débarquements et ventes de sprat avaient lieu avant tout à Liepaja et Ventspils, ports qui en représentaient à eux seuls 96 % de la valeur et du volume.

Les autres espèces capturées sont le cabillaud, le flet d'Europe et l'éperlan. Le flet d'Europe et l'éperlan sont principalement capturés dans les eaux côtières de la Mer Baltique tandis que l'éperlan est capturé dans les eaux côtières du Golfe de Riga.

En 2015, les premières ventes en Lettonie ont atteint 13,7 millions €, soit un volume de près de 56 500 tonnes. Par rapport à 2014, cela équivaut à une augmentation de volume (+8 %) et à une baisse de valeur (-7 %). Le sprat représentait l'espèce au prix le plus élevé, représentant 48 % de toute la valeur des premières ventes avec un prix moyen de 0,22 € / kg, soit une baisse de 20 % en un an.

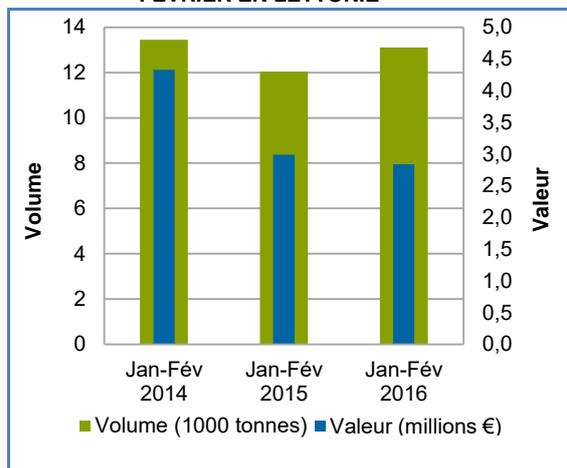
Figure 1. PREMIÈRES VENTES EN LETTONIE PAR ESPÈCES PRINCIPALES (2015)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

En janvier – février 2016, la valeur cumulée des premières ventes de toutes les espèces déclarées a diminué de 5 % tandis que le volume a augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente. Le prix moyen de tous les débarquements a diminué de 12 % par rapport à janvier - février 2014, atteignant 0,22 euros/kg.

Figure 2. PREMIÈRES VENTES POUR JANVIER - FÉVRIER EN LETTONIE



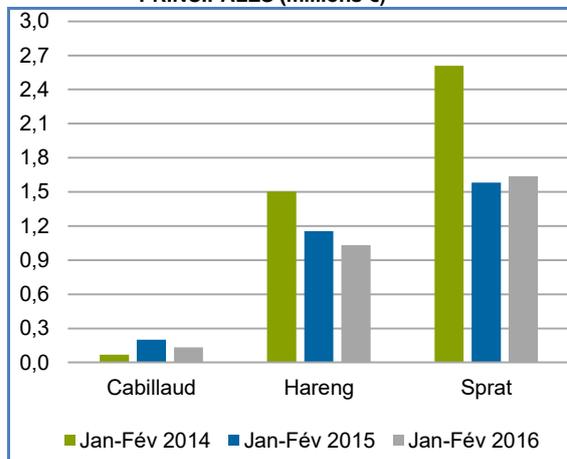
Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Le cabillaud, le hareng et le sprat représentaient les 99 % de la valeur et du volume des premières ventes. En janvier - février 2016, le cabillaud et le hareng ont enregistré une baisse de la valeur des premières ventes (-34 % et -11 % respectivement). La valeur en première vente du sprat, par contre, a augmenté de 4 % par rapport à janvier - février 2015.

Le volume des premières ventes de sprat a augmenté de 20 % alors que les volumes de cabillaud et de hareng ont diminué respectivement de 20 % et de 3 % par rapport à janvier - février 2015. Les prix moyens à l'unité ont diminué pour le cabillaud, le hareng et le sprat.

En février 2016, des températures plus élevées dans la Mer Baltique (par rapport aux années précédentes) ont entraîné une hausse des captures accidentelles, une baisse de la qualité des poissons et une réduction des débarquements.

Figure 3. LES PREMIÈRES VENTES EN LETTONIE POUR JANVIER - FÉVRIER PAR ESPÈCES PRINCIPALES (millions €)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

### 1.1.1. HARENG



Le hareng joue un rôle important dans l'écosystème marin à la fois comme prédateur et comme proie. Hareng se reproduit dans les zones côtières, sur le

gravier ou dans les plantes aquatiques et les grandes algues. La Mer Baltique a plusieurs stocks de harengs. Le hareng de la région centrale de la Baltique est le plus gros. Ceci dit, la taille des stocks est extrêmement variable et pourrait résulter de conditions liées à l'environnement et à la pêche. Le hareng se nourrit d'un stock inférieur de sprat dont la présence est conditionnée par une grande abondance de cabillaud.

En raison de la faible salinité de l'écosystème du Golfe de Riga et du fait que celui-ci est semi-fermé, le hareng joue un rôle de la plus haute importance dans les captures des pêcheurs. Il s'agit également d'une espèce très importante pour la pêche côtière du fait qu'il constitue une grosse partie des prises captures côtières. La pêche au hareng se fait principalement avec les chalutiers (en même temps que le sprat). Des filets-trappes sont également utilisés.

Les captures de harengs sont saisonnières et assujetties à un total admissible de capture (TAC). La saison de la pêche commence en automne et atteint un pic en janvier et en avril.

Le quota de hareng pour la Lettonie (23 712 tonnes en 2016) a diminué de 7 % par rapport à l'année précédente (année durant laquelle le quota avait été au plus haut depuis 2010). Le quota de la Lettonie représente 11 % du total des TAC de l'UE pour le hareng dans la Mer Baltique (212 420 tonnes en 2016).

Traditionnellement, le hareng est utilisé comme matière première dans l'industrie de la transformation. Sur le marché, le hareng est vendu principalement entier et frais, mais aussi fumé. La dernière version est très populaire sur le marché. Du fait de l'interdiction sur les importations russes, la disponibilité du hareng frais a augmenté.

En janvier - février 2016, les premières ventes cumulées de hareng ont atteint une valeur de 1,03 million € (-11 %) pour 4 800 tonnes (-3 %), en baisse par rapport à janvier - février 2015. Par comparaison avec la même période en 2014, la valeur des premières ventes a considérablement diminué (-31 %).

La plupart des débarquements ont lieu dans les ports de Ventspils et de Roja qui représentent à eux deux environ 62 % de la valeur de tout le hareng débarqué et vendu en Lettonie.

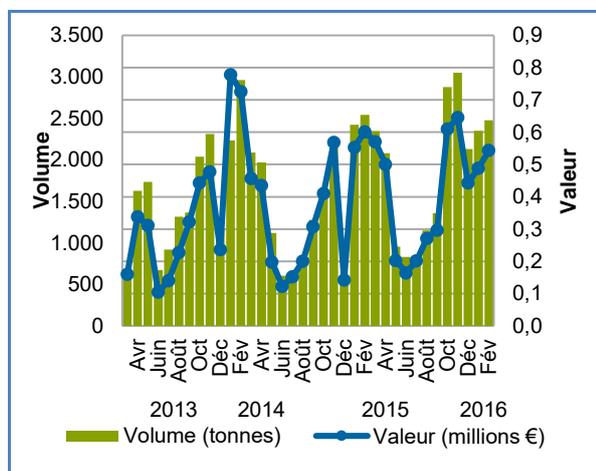
Figure 5. HARENG : PRIX DES PREMIÈRES VENTES EN LETTONIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

En janvier - février 2016, le prix du hareng à l'unité était de 0,21 € / kg, soit 8 % et 28 % de moins que pendant la même période en 2015 et 2014 respectivement. Le prix moyen à l'unité le plus élevé pendant la période de mars 2013 à février 2016 a été en janvier 2014, à 0,35 € / kg pour 2 200 tonnes.

Figure 4. HARENG : PREMIÈRES VENTES EN LETTONIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

### 1.1.2. SPRAT



Le sprat européen, également connu sous le nom d'espadin, est une proie importante pour des prédateurs

comme le cabillaud ainsi que pour les oiseaux de mer et les mammifères marins. Le stock de sprat dans la Mer Baltique vit plus longtemps que celui de la Mer du Nord. Les stocks de cabillaud et de sprat s'influencent l'un l'autre.

Le sprat fraie au printemps et en été, dans la partie ouverte de la Mer Baltique. Les captures de sprat sont saisonnières et sont limitées par des quotas. Les volumes les plus élevés de captures de sprat sont enregistrées de février à fin avril. La plupart des captures de sprat dans la Baltique se font au moyen de chalutiers pélagiques utilisant des filets à petite maille.

Le quota de sprats de la Lettonie (27 990 tonnes en 2016) est inférieur à celui de l'année précédente. Sa diminution a été continue depuis 2013 (-19 %) et ce chiffre est le plus bas enregistré depuis 2010. Le quota de la Lettonie représente 14 % du total des TAC de la Mer Baltique pour le sprat (202 320 tonnes en 2016). Les quotas sont pleinement exploités.

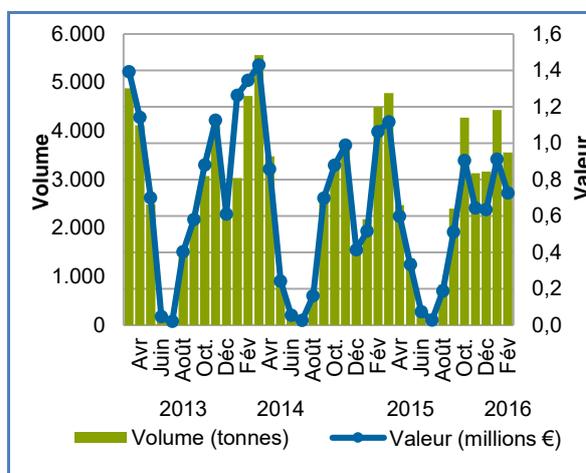
Les ports de Liepaja et de Ventspils représentent environ 96 % de tous les sprats débarqués et vendus en Lettonie.

Le sprat est l'espèce la plus importante utilisée comme matière brute par l'industrie de transformation. Les sprats congelés et en boîte sont les produits les plus populaires. En raison de l'embargo alimentaire à l'encontre de la Russie, de nouveaux produits sont développés à partir du sprat. Il est également prévu de produire des farines de poisson en Lettonie.

En janvier - février 2016, les premières ventes cumulées de sprat valaient 1,64 millions € (+4 %) pour 8 000 tonnes (+20 %), en augmentation par rapport à janvier - février 2015. Par comparaison avec la même période deux ans plus tôt, la valeur des premières ventes était inférieure de 37 % tandis que le volume était supérieur de 4 %.

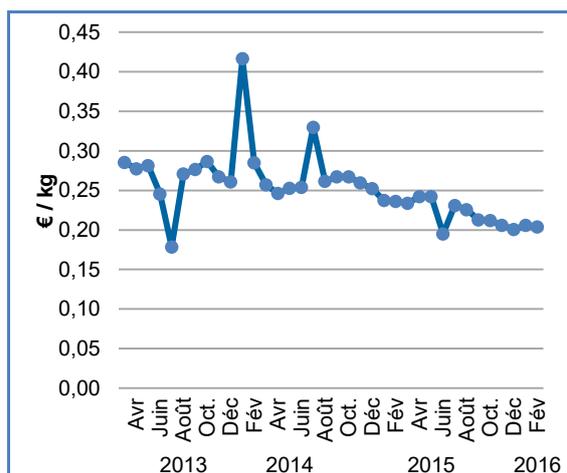
Les prix du sprat en première vente ont été en baisse continue au cours des trois dernières années. Le déclin peut être en partie attribué à l'embargo sur les importations imposé par la Russie, l'un des principaux marchés du sprat congelé en bloc et du sprat en boîte (pour lequel la Russie était le plus gros marché). De plus, les fluctuations des taux pour le dollar US dans la plupart des pays de la CEI dans lesquels le sprat est exporté ont contribué à la baisse globale.

Figure 6. SPRAT : PREMIÈRES VENTES EN LETTONIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Figure 7. SPRAT : PRIX DES PREMIÈRES VENTES EN LETTONIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Pendant la période de janvier à février 2016, le prix moyen à l'unité pour le sprat a atteint 0,20 € / kg, soit une diminution de 13 % et 42 % par rapport aux mêmes périodes de référence en 2015 et 2014 respectivement. Le prix moyen à l'unité le plus élevé pendant la période sous observation (de mars 2013 à février 2016) a été en janvier 2014, alors qu'il était à 0,42 € / kg pour 3 000 tonnes.

## 1.2. ROYAUME-UNI

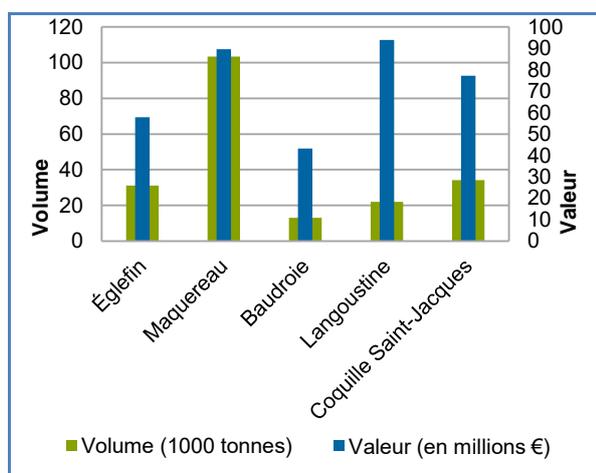
La flotte du Royaume-Uni est composée de 6 383 navires de pêche et de 11 845 pêcheurs (2014). Environ 45 % des pêcheurs étaient basés en Angleterre, 41 % en Écosse et 7 % au Pays de Galles et en Irlande du Nord. La flotte anglaise dispose d'un plus grand nombre de petits navires, de moins de 10 m, par comparaison à la flotte écossaise, à raison de 82 % et 71 % respectivement. Une grosse partie de la flotte anglaise cible les zones de pêche côtières, à savoir dans la Manche où le volume des captures est généralement moindre, mais le prix plus élevé.

Presque toutes les prises pélagiques (plus de 99 %) et 95 % des prises de fond sont capturées par les vaisseaux britanniques appartenant aux organisations productrices. Cependant, en ce qui concerne les produits de la mer, les navires appartenant à une organisation productrice représentaient 40 % des captures.

En 2015, les navires britanniques ont débarqué 409 000 tonnes de poissons, crustacés et mollusques, une diminution de 13 % par rapport à 2014. Les premières ventes ont diminué de 1 % en valeur, atteignant environ 721,4 millions €. La réduction des volumes débarqués a principalement été le résultat d'un quota britannique diminué, ce qui a entraîné une baisse du volume de maquereaux débarqués (-35 %). Le prix moyen de vente en première vente a également diminué de 12 % à partir de 2014, ce qui a contribué à une diminution globale de la valeur en première vente.

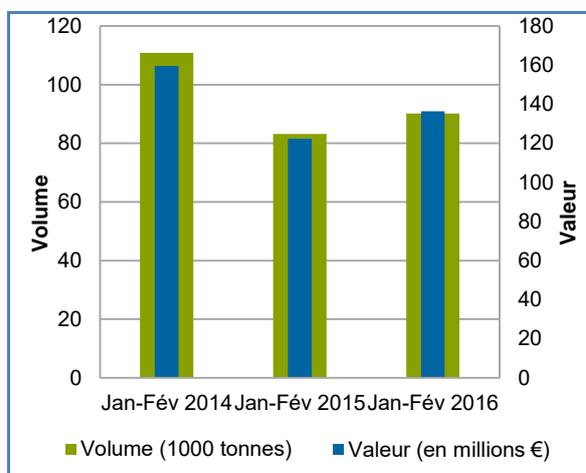
Les trois principaux ports pour les débarquements de poissons, crustacés et mollusques en 2015 étaient Peterhead, Merwood et Fraserburgh, chacun représentant respectivement 23 %, 9 % et 5 % de la valeur totale des premières ventes. Les mêmes ports étaient également les trois principaux ports pour la valeur des premières ventes en janvier – février 2016.

Figure 8. PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI PAR ESPÈCES PRINCIPALES (2015)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Figure 9. PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI EN JANVIER - FÉVRIER

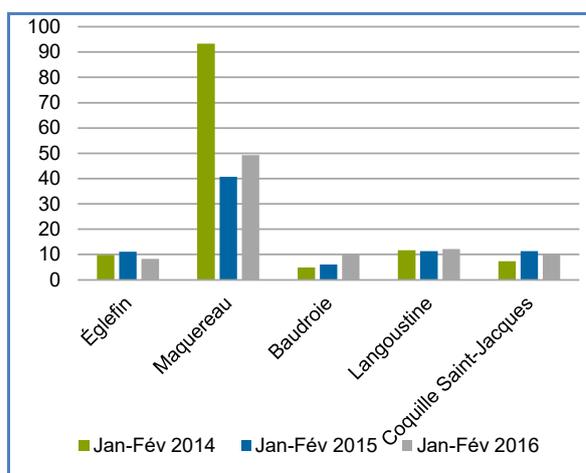


Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

En janvier - février 2016, la valeur et le volume des premières ventes a augmenté de 11 % et de 8 % respectivement par rapport à la période correspondante de l'année précédente, arrivant ainsi à 136,34 millions € et 90 128 tonnes respectivement. Par rapport à janvier - février 2014, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 15 % et 19 % respectivement.

En janvier 2016, les cinq principales espèces débarquées au Royaume-Uni, à savoir le maquereau, la langoustine, l'églefin, la coquille Saint-Jacques et la baudroie, ont représenté 66 % de la valeur totale des premières ventes et 76 % du volume. Par rapport à la même période en 2015, les cinq premières espèces ont enregistré une augmentation de 11% de la valeur et de 8 % du volume en première vente.

Figure 10. PREMIÈRES VENTES EN JANVIER - FÉVRIER AU ROYAUME-UNI PAR ESPÈCES PRINCIPALES (millions €)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

### 1.2.1. ÉGLEFIN



L'églefin (*Melanogrammus aeglefinus*) se trouve dans l'Atlantique Nord-Ouest, de la baie de Gascogne à Spitsbergen, dans la Mer de Barents et jusqu'à Novaya Zemlya, autour de l'Islande, ainsi que dans l'Atlantique du Nord-Ouest, de Cap May (New Jersey) au Déroit de Belle Île.

Les zones de pêche de l'églefin sont actives tout au long de l'année, les principaux instruments étant les chaluts de fond, les palangres, les filets maillants et les pièges. La période de frai de l'églefin dans le nord-est de l'Atlantique se déroule de février à juin (avec un pic en mars-avril), à des profondeurs entre 50 et 150 m.<sup>3</sup>

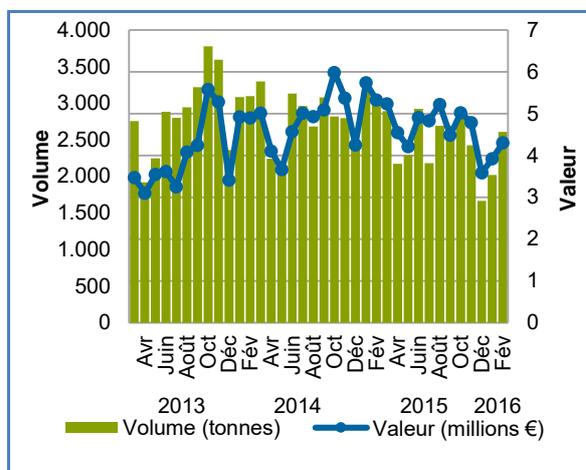
En 2016, le quota du Royaume-Uni pour l'églefin est de 49 771, une augmentation de 37 % par rapport au quota de 2015. Le quota pour le Royaume-Uni représente 69 % du quota total pour l'UE pour l'églefin en 2016, par comparaison aux 66 % de 2015. Cela est principalement dû au fait que les données revues du Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) a révélé que les stocks d'églefin dans la Mer de Barents étaient plus riches que prévus, ce qui a entraîné un ajustement du TAC pendant l'été 2015 passant de 178 500 tonnes à 223 000 tonnes (+25 %). En 2016, le TAC est fixé à 244 000 tonnes (+9 %), le quota UE correspondant étant de 71 855 tonnes.

La valeur de l'églefin en première vente en janvier - février 2016 était de 8,2 millions €, une diminution de 26 % par rapport au mois correspondant l'année précédente. Au cours de ce même mois, le volume a diminué de 26 % par rapport à janvier - février 2015 pour arriver à 4 629 tonnes. Une tendance similaire a été observée sur la même période en 2014 avec une baisse de 16% et de 25% de la valeur et du volume en première vente respectivement.

Au Royaume-Uni, les débarquements d'églefin sont principalement assurés par les navires britanniques. D'autres flottes nationales y contribuent également, notamment la Norvège. En janvier - février 2016, les débarquements d'églefins par des navires étrangers ont diminué : ils ont atteint les 124 tonnes (2,6 % du total des débarquements d'églefin), par rapport au 266 tonnes en janvier - février 2015 (4,3 % du total des débarquements d'églefin). Ces captures sont principalement le fait de navires norvégiens débarquant leur charge à Peterhead.

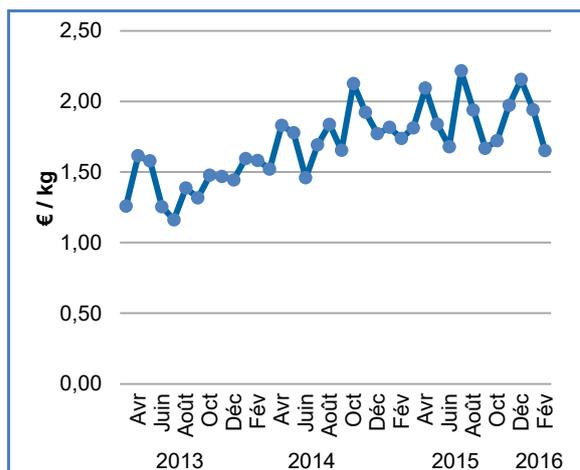
Les trois principaux ports au Royaume-Uni pour les débarquements d'églefin en janvier - février 2016 sont Peterhead, Scrabster et Kinlochbervie qui représentent respectivement 59 %, 11 % et 5 % des volumes débarqués. Les trois ports se situent en Écosse.

Figure 11. ÉGLEFIN : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Figure 12. ÉGLEFIN : PRIX DES PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Le prix unitaire moyen de l'églefin en 2015 était de 1,86 €/ kg et a connu des variations entre 1,67 €/ kg et 2,22 €/ kg durant l'année.

Le prix moyen à l'unité de l'églefin en janvier - février 2016 était de 1,78 €/ kg, soit au même niveau qu'en janvier - février 2015. Le prix moyen à l'unité le plus élevé pendant la période sous observation (de mars 2013 à février 2016) a été celui de juillet 2015, alors qu'il était à 2,22 €/ kg.

1.2.2. BAUDROIE



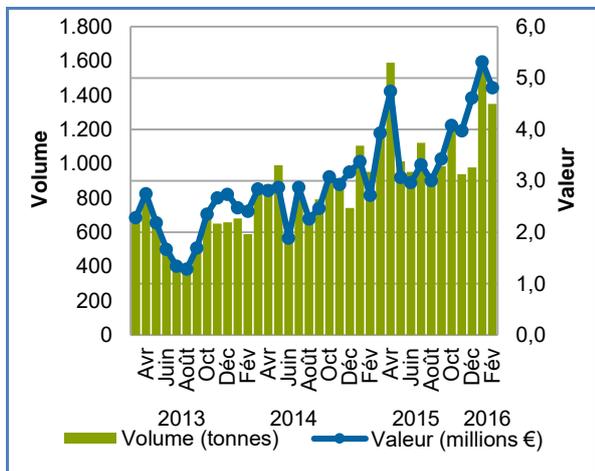
La baudroie (également connue sous le nom de lotte) est commune dans la Méditerranée et dans la Mer Noire ainsi que dans l'Atlantique nord-est. Pour

le Royaume-Uni, les zones de pêche intéressées sont celles de la Mer du Nord, la Mer de Norvège et la Mer Celtique.

La baudroie fraie en eaux profondes durant les six premiers mois de l'année. En dépit d'une longue période de frai, la femelle de la baudroie ne produit qu'une seule ponte, contrairement à d'autres poissons comme le cabillaud, l'églefin et le merlan. La femelle de la baudroie atteint sa maturité à l'âge de sept ans, lorsqu'elle mesure environ 70 cm, mais elle ne commence à frayer que plus tard dans la vie, et elles sont donc susceptibles d'être capturées avant d'avoir commencé à pondre.<sup>4</sup>

Le quota britannique en 2016 est fixé à 17 427 tonnes, ce qui représente une hausse par rapport aux 15 572 tonnes de 2015. En 2016, le Royaume-Uni a 27 % du quota total de l'UE pour la baudroie. Il détient, avec la France, les quotas les plus élevés pour cette espèce dans l'UE. Les principaux équipements utilisés sont les chaluts de fond, les filets maillants et les palangres de fond. La baudroie se vend couramment fraîche, congelée, frite ou cuite au four.<sup>5</sup>

Figure 13. BAUDROIE : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

En janvier-février 2016, la valeur des premières ventes de baudroie était de 10,1 millions € pour 2 931 tonnes. Cela représentait une augmentation de 66 % en valeur et de 43 % en volume par rapport à janvier - février 2015. L'augmentation de valeur résultait principalement d'un plus gros volume des débarquements et d'un prix moyen plus élevé pour les premières ventes par rapport à 2015. Par rapport à la même période de 2014, la valeur des premières ventes a augmenté de 107 % et le volume de 131 %.

En janvier - février 2016, les trois ports principaux au Royaume-Uni pour les débarquements de baudroie ont été les mêmes que pour l'églefin : Peterhead, Scrabster et Kinlochbervie, représentent 19 %, 17 % et 14 % des volumes débarqués, respectivement.

Figure 14. BAUDROIE : PRIX DES PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Le prix moyen à l'unité de la baudroie a fluctué tout au long de l'année 2015 entre 2,86 € / kg et 4,72 € / kg. Le prix unitaire moyen en 2015 était de 3,33 € / kg.

Le prix unitaire moyen en janvier - février 2016 pour la baudroie était de 3,46 € / kg, une augmentation de 17 % par rapport à 2015. Le prix à l'unité le plus élevé pendant la période sous observation (de mars 2013 à février 2016) a été celui de décembre 2015, alors qu'il était de 4,72 € / kg.

## 2. Commerce de l'UE en 2015

La demande en produits de la pêche et de l'aquaculture reste forte au sein de l'UE avec une augmentation de la consommation par habitant. Cela se reflète dans le commerce au sein de l'UE qui a augmenté en valeur d'un milliard chaque année en moyenne depuis 2009.

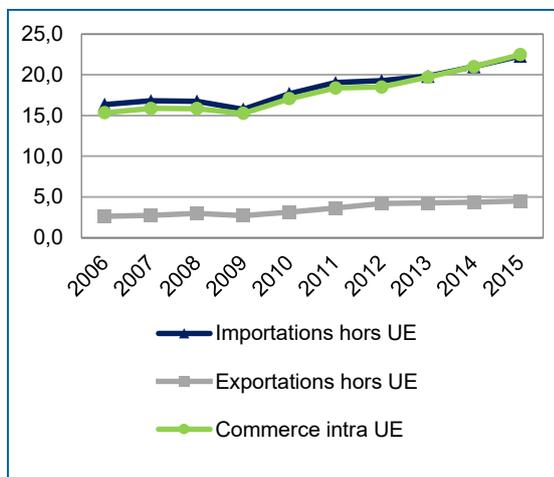
En 2015, les importations de pays tiers ont atteint les 22,3 milliards €, une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due à une hausse importante du prix moyen à l'importation qui arrive ainsi à 3,83 €/ kg (+9 % par rapport à 2014), tandis que le volume des importations s'est déprécié 2 %.

Le commerce entre les États membres de l'UE s'est rapproché des 22,5 milliards €, soit 7 % de plus qu'en 2014.

Les exportations de l'UE vers des pays tiers ont augmenté en valeur, atteignant 4,5 milliards € (en hausse de 141 millions €, soit 3 %), malgré l'interdiction des importations russes de produits de mer en provenance de l'UE en vigueur depuis août 2014. En 2015, le prix moyen des produits de la pêche exportés par l'UE, 2,34 €/ kg, a augmenté de 16 % par rapport à 2014.

L'UE est un importateur net de produits de la pêche, et le déficit de sa balance commerciale (exportations moins importations) a continué d'augmenter en 2015, pour atteindre son plus haut niveau à 17,8 milliards €, soit 7 % de plus que l'année précédente et 30 % de plus qu'il y a dix ans.

Figure 15. FLUX DES ECHANGES DE L'UE (milliards €)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

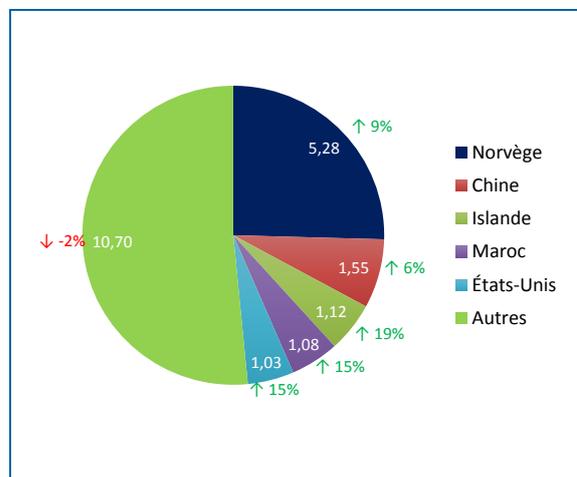
### 2.1. RÉGIME DES ÉCHANGES AVEC LES PAYS TIERS

Les partenaires commerciaux de l'UE sont soit des fournisseurs de matière brute (tels que la Norvège) afin de répondre aux besoins du marché de la consommation et de l'industrie de la transformation, soit des pays qui jouent un rôle important dans le traitement des produits (tels que la Chine). Les importations de Norvège n'ont pas cessé d'augmenter depuis 2009, représentant près d'un quart du total de la valeur des importations hors UE. La Chine joue un rôle de premier plan en tant que pays de traitement ; ceci dit, les importations ont connu une tendance à la baisse depuis 2012. Les importations en provenance du Vietnam, par contre, ont augmenté de 9 % : ce pays est entré sur le marché de l'UE en

tant qu'acteur de la transformation du lieu d'Alaska, même si à petite échelle jusqu'à aujourd'hui.

L'embargo russe sur les importations en provenance de l'UE ainsi que sur celles des États-Unis, du Canada, de la Norvège, de l'Islande et de l'Australie, ont affecté le marché mondial. Les exportations des produits de la pêche et de l'aquaculture conçues pour le marché russe ont été redirigées vers les autres marchés, notamment l'UE. Cela pourrait expliquer en partie au moins l'augmentation de 19 % des importations en provenance d'Islande pour laquelle la Russie était un marché d'importance majeure pour les petites espèces pélagiques.

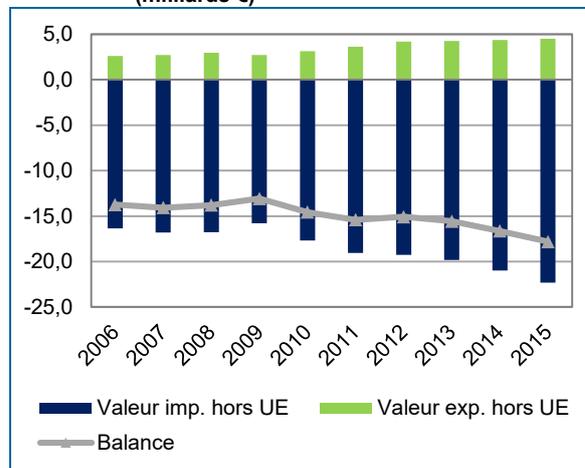
Figure 16. IMPORTATIONS HORS UE : PRINCIPAUX PARTENAIRES (milliards €)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016). Les pourcentages représentent les taux de changement par rapport à 2014.

Les importations en provenance de Norvège ont augmenté de 9 % en 2015 par rapport à 2014. Une Couronne norvégienne relativement faible par rapport à l'euro a contribué à l'augmentation des importations en provenance de la Norvège. Les importations des produits de la pêche en provenance du Maroc et des États-Unis ont augmenté de 15 % pour chacun de ces pays.

Figure 17. BALANCE COMMERCIALE HORS UE (milliards €)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

**IMPORTATIONS HORS UE :** En 2015, les poissons de fond (+15 %), les céphalopodes (+17 %), les crustacés et les salmonidés (+3 % chacun) représentaient 66 % de la valeur des importations hors UE. Ils constituaient les principaux éléments contribuant à l'augmentation globale de la valeur nette des importations de l'UE. Les autres groupes de produits contribuant positivement furent les bivalves et autres mollusques (+11 %) et les autres poissons marins (+4 %).

En 2015, le volume des importations hors UE s'est déprécié 2 % par rapport à l'année précédente pour arriver à 5,83 millions €. Près de 50 % de ces produits étaient congelés, 18 % étaient frais et 15 % préparés ou en conserve.

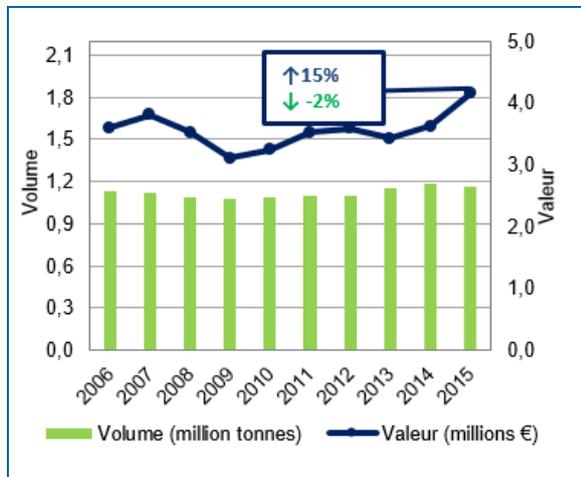
Figure 18. TENDANCE DES IMPORTATIONS HORS UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

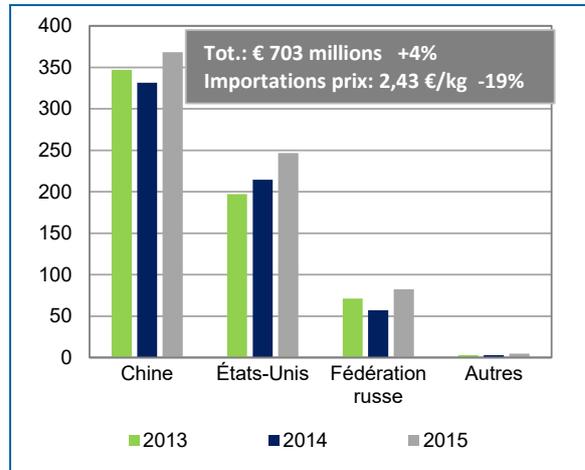
**Le poisson de fond** constituait le groupe de produits importés par l'UE en provenance de pays tiers qui présentait l'augmentation nette la plus élevée en valeur (+527 millions €). Sa valeur d'importation la plus élevée était de 4,14 milliards €, correspondant à un volume de 1,16 millions de tonnes (-2 %).

Figure 19. POISSONS DE FOND : IMPORTATIONS HORS UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Figure 20. LIEU D'ALASKA : IMPORTATIONS HORS UE par pays d'origine (millions €)



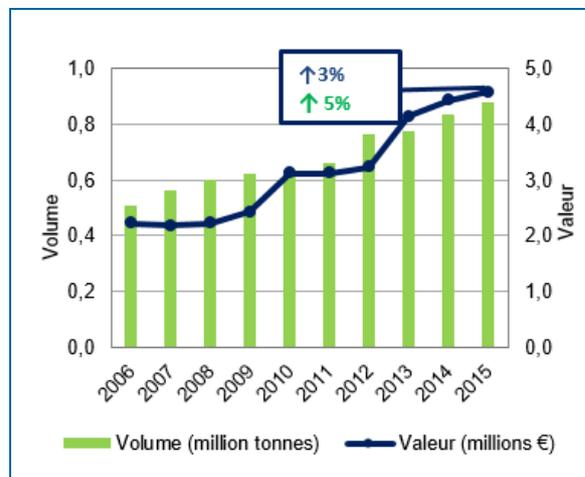
Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Le lieu d'Alaska est la deuxième espèce la plus importante en valeur (après le cabillaud) comprise dans le groupe de produits des poissons de fond. Le volume de lieu d'Alaska importé dans l'UE en 2015 (289 000 tonnes) s'est déprécié 3 % pour atteindre une valeur de 703 millions € avec un prix moyen de 2,43 € / kg, 15 % de plus qu'en 2014. Les principaux marchés de l'UE pour le lieu d'Alaska sont l'Allemagne (341 millions €, +13 %), la France (114 millions €, +28 %), la Pologne (67 millions €, +29 %) et les Pays-Bas (60 millions €, +39 %). Le lieu d'Alaska est importé congelé, principalement en blocs de filets (99 %) utilisés dans l'industrie de la transformation.

Les importations de Chine représentent 52 % de toutes les importations hors UE de lieu d'Alaska ; elles consistent principalement de poissons importés de Russie et traités en Chine ; en 2015, les importations de Chine ont augmenté de 11 %. Dans le même temps, les importations du Vietnam ont augmenté de 49 % démontrant les capacités croissantes de traitement dans ces pays.

**Les importations de salmonidés** en provenance de pays tiers ont contribué à hauteur de 147 millions € à l'augmentation globale en valeur des importations hors UE en 2015 par rapport à 2014.

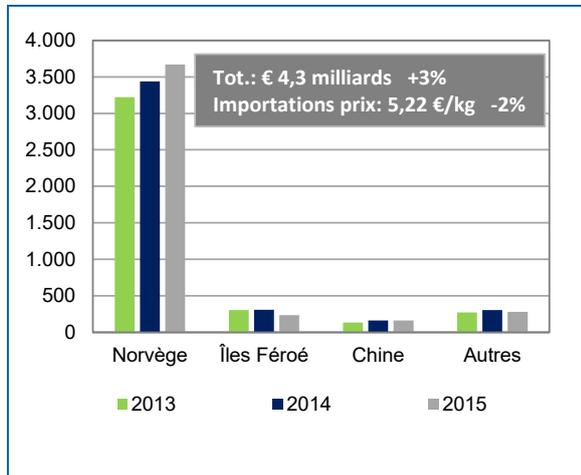
Figure 21. SALMONIDES : IMPORTATIONS HORS UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Le saumon représente 95 % de la valeur et du volume des importations de salmonidés. Presque tous le saumon de l'Atlantique importé par l'UE est frais (85 %).

Figure 22. SAUMON : IMPORTATIONS HORS UE par pays d'origine (millions €)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

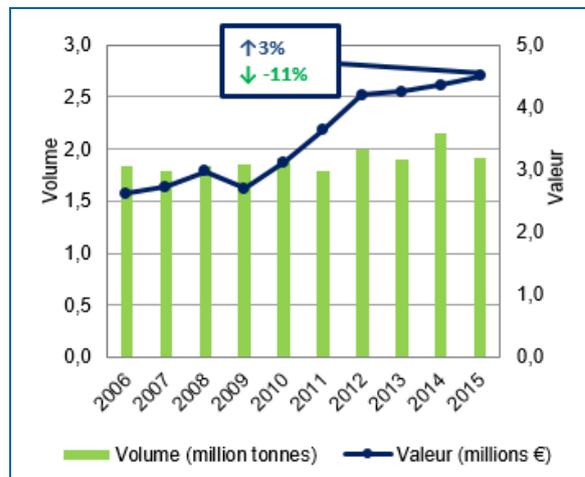
Les importations ont augmenté de 3 % en valeur en 2015 tandis que les prix ont perdu 2 % à partir de 5,30 €/ kg en 2014. La Norvège, le plus gros fournisseur, a contribué à hauteur de 723 000 tonnes de saumon à destination de l'UE en 2015 (+10 %) pour une valeur de 3,67 milliards € (+7 %).

Les principaux points d'entrée du saumon norvégien dans l'UE, la Suède et le Danemark, apparaissent comme les plus gros importateurs de saumon dans l'UE (2,8 milliards €, +10 %, et 719 millions €, -4 %, respectivement). Parmi les autres marchés importants de l'UE notons l'Allemagne (256 millions €, -15 %) et le Royaume-Uni (195 millions -20 %).

Les importations de Chine sont constituées de saumon de l'Atlantique provenant de fermes norvégiennes ainsi que de saumon sauvage du Pacifique en provenance de Russie ou des États-Unis, tous deux traités en Chine (désossés, coupés en filet et congelés).

**EXPORTATIONS HORS UE :** Les produits à usage non alimentaire et les crustacés (+9 % chacun), le thon et les espèces apparentées (+7 %) et les poissons plats (+15 %) ont contribué le plus à l'augmentation globale de la valeur des exportations hors UE en 2015.

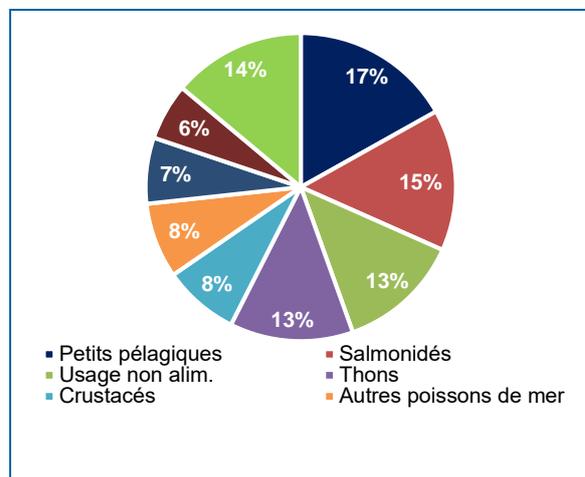
Figure 23. TENDANCE DES EXPORTATIONS HORS UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Les petits pélagiques, salmonidés, thons et espèces apparentées ainsi que les produits à usage non alimentaire représentent 57 % de la valeur et 74 % du volume de toutes les exportations hors UE. Les petits pélagiques ont connu la baisse nette de valeur (-85 millions €) et de volume (-149 000 tonnes) la plus importante. Les salmonidés ont perdu tant en valeur (-4%), qu'en volume (-11%).

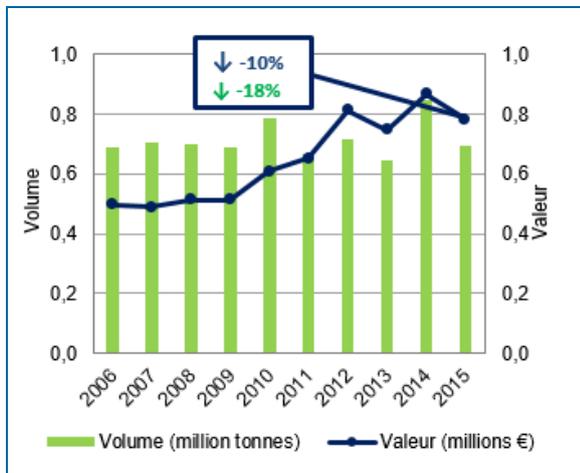
Figure 24. EXPORTATIONS HORS UE : CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (PAR VALEUR)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

**Les exportations hors UE de petits pélagiques** vers des pays tiers sont arrivés à une valeur de 782 millions € (-10 %) et à un volume de 696 000 tonnes en 2015 (-18 %).

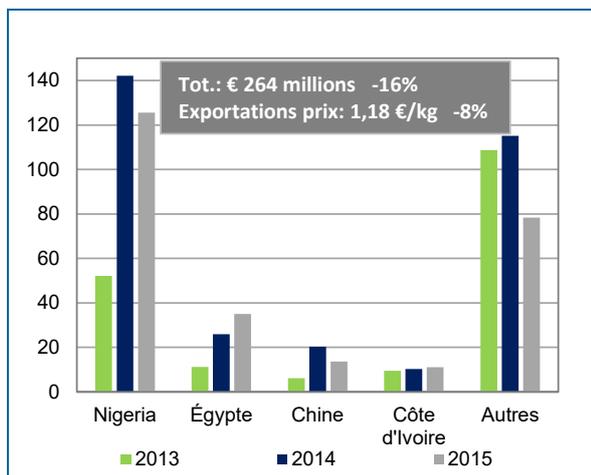
Figure 25. **PETITS PÉLAGIQUES : EXPORTATIONS HORS UE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Le maquereau a connu la plus grosse diminution de valeur (-16 %) tandis que le hareng a connu la plus grosse baisse en volume (-21 %) respectivement. Le chinard, l'anchois et la sardine ont également connu des baisses significatives de volume. En 2015, les exportations hors UE de maquereau étaient à destination du Nigeria (48 %), d'Égypte -13 %, de Chine (5 %) et de Côte d'Ivoire (4 %). Les exportations vers le Nigeria et la Chine ont diminué de 12 % et de 33 % respectivement par rapport à l'année précédente. Les exportations vers l'Égypte, par contre, ont augmenté de 36 %. Le maquereau est exporté principalement congelé vers des pays tiers.

Figure 26. **MAQUEREAU : LES EXPORTATIONS HORS UE par pays de destination (millions €)**

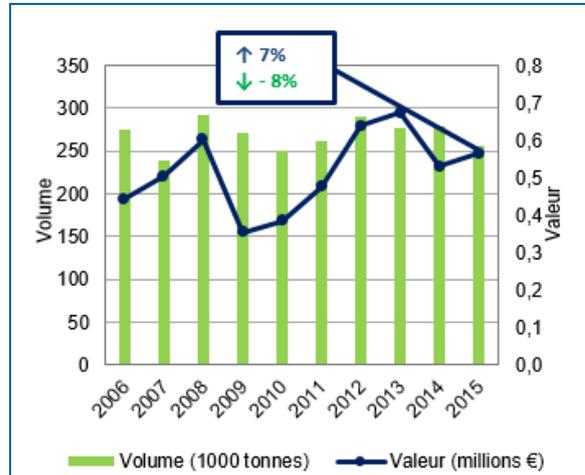


Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

**Les exportations de thon et espèces apparentées** ont augmenté de 7 % en valeur et diminué de 8 % en volume. Le plus gros marché pour le thon et les espèces apparentées (principalement le thon rouge destiné à la consommation) est le Japon qui représente 34 % de toutes les exportations hors UE. Les autres principales destinations pour le thon européen sont l'île Maurice, les Seychelles, la bonite à ventre rayé et le thon albacore pour l'industrie de la conserve. Les espèces sont débarquées

dans ces pays par les flottes françaises et espagnoles pêchant dans l'Océan indien et dans le Golfe de Guinée.

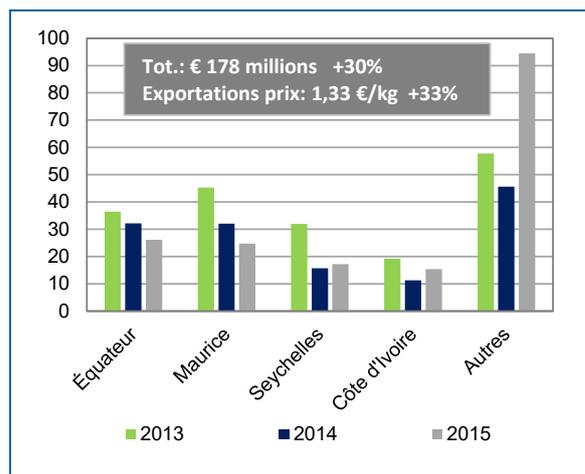
Figure 27. **THON ET THONIDÉS : EXPORTATIONS HORS UE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

La bonite à ventre rayé est principalement exportée congelée. L'Équateur et l'île Maurice représentent les principales destinations pour la même raison : la bonite débarquée en Équateur par la flotte espagnole et celle débarquée dans l'île Maurice par les flottes françaises et espagnoles sont enregistrées comme exportations. L'Équateur et l'île Maurice représentent respectivement 15 % et 14 % de toutes les exportations de bonite à ventre rayé. Les exportations vers les Seychelles et la Côte d'Ivoire, qui représentent respectivement 10 % et 9 % des exportations de bonite à ventre rayé, ont connu des augmentations de 10 % et 35 % respectivement.

Figure 28. **BONITE A VENTRE RAYE EXPORTATIONS HORS UE par pays de destination (millions €)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

## 2.2. COMMERCE INTRA-UE

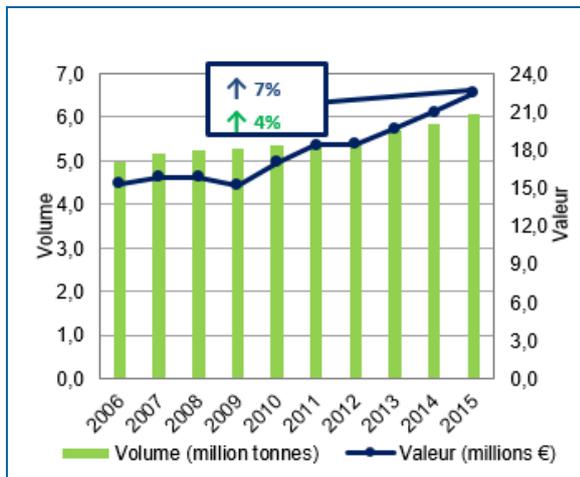
Le commerce entre les États membres de l'UE (exportations intra-UE) a régulièrement augmenté (+7 % en valeur et +4 % en volume par rapport 2014). En 2015, plus de 6 millions de tonnes de produits ont été échangés, dont 35 % de volume étaient frais et 28 % congelés. En

tout, 21 % des produits étaient préparés ou en conserve et 4 % séchés, salés ou fumés. Les 11 % restants comprenaient des produits non autrement spécifiés.

Les salmonidés, crustacés, poissons de fond et autres poissons marins constituaient 64 % de la valeur, et 44 % du volume du total des échanges entre États membres en 2015. Les poissons de fond et salmonidés représentaient les principales espèces contribuant à l'augmentation globale en valeur.

Les autres groupes de produits contribuant à l'augmentation de valeur comprennent les céphalopodes, les autres poissons marins et les crustacés.

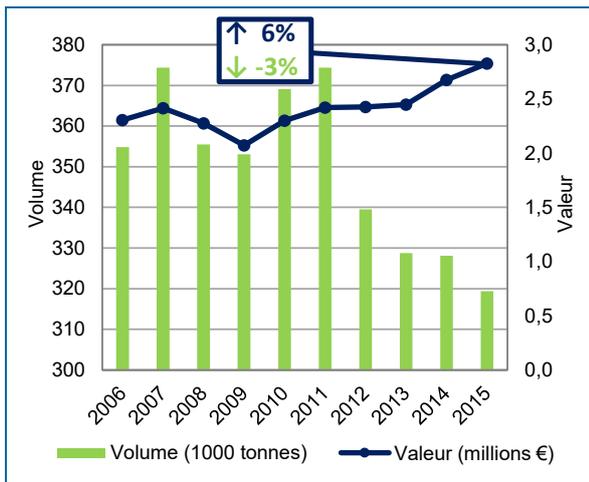
Figure 29. TENDANCE DU COMMERCE INTRA-UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Les crustacés ont représenté le troisième plus gros groupe de produits (après les salmonidés et les poissons de fond) négociés entre les États membres.

Figure 30. CRUSTACÉS : COMMERCE INTRA-UE

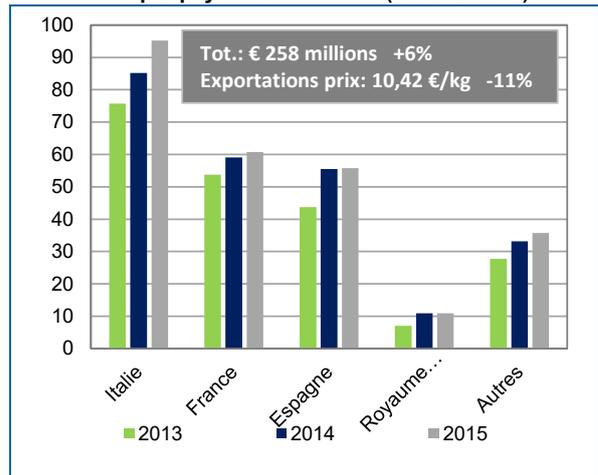


Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

La langoustine était la deuxième espèce la plus chère dans le groupe de produits des crustacés et, en 2015, sa valeur d'exportation a atteint les 258 millions € pour environ 25 000 tonnes (5 % de moins que l'année précédente). À 10,42 € / kg, le prix moyen de la langoustine a augmenté de 11 % par rapport à 2014. La plus grosse partie des langoustines est vendue congelée (70 %) et les 30 % restants sont vendus frais entre États membres. En 2015, le prix moyen frais (11,59 € /

kg) était de 17 % plus élevé que la langoustine congelée. L'Italie, la France, l'Espagne et le Royaume-Uni ont été les principaux marchés intéressés de l'UE, représentant 87 % de la langoustine vendus au sein de l'UE. Le flux d'échanges vers l'Italie a augmenté de 12 % ; l'augmentation est modérée vers la France et l'Espagne, de 3 % et de 1 % respectivement. Le marché de l'importation britannique par contre a connu une légère contraction (-1 %) par rapport à 2014. La plus grosse partie de la langoustine exportée vers la France est fraîche.

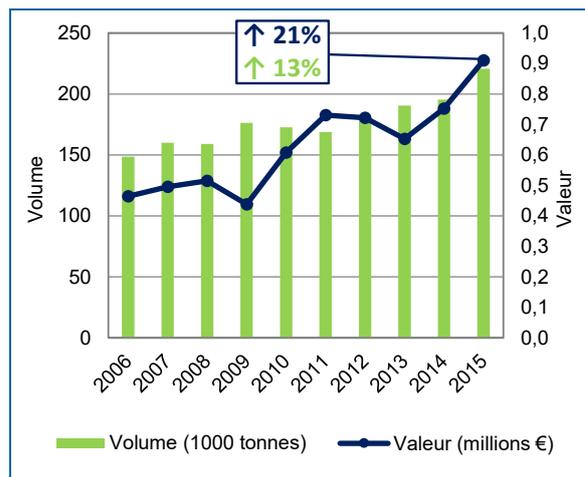
Figure 31. LANGOUSTINE : COMMERCE INTRA-UE par pays de destination (en millions €)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

**Céphalopodes** La valeur du commerce intra-UE était de 0,91 milliards € pour 221 000 tonnes en 2015. Le prix moyen à l'exportation allait de 3,85 € / kg en 2014 à 4,13 € / kg (+7 %) en 2015. La pieuvre et le calmar représentent 79 % de la valeur des exportations du groupe de produits des céphalopodes.

Figure 32. CÉPHALOPODES : COMMERCE INTRA-UE



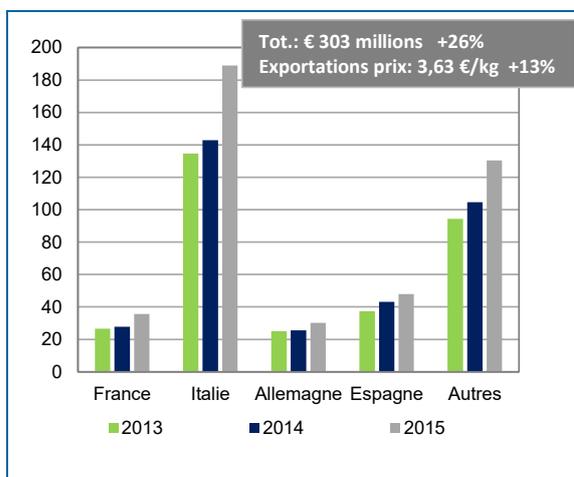
Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

Le calmar était l'espèce la plus chère parmi les céphalopodes et sa valeur des exportations était de 398 millions € pour 115 000 tonnes (10 % de plus que l'année précédente). À 4,13 €, le prix moyen du calmar a augmenté de 7 % par rapport à 2014.

La France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne étaient les débouchés dans l'UE, représentant 77 % des calmars négociés au sein de l'UE. Les plus grosses hausses de valeur

des exportations ont été enregistrées pour l'Italie (+32 %) et la France (+28 %). L'Italie et l'Espagne ont connu les plus grosses augmentations du prix moyen à 3,82 €/kg (+15 %) et 3,65 €/kg (+16 %) respectivement.

Figure 33. **CALMAR : COMMERCE INTRA-UE par pays de destination (en millions €)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

### 3. Approvisionnement global

**Zones de pêches / Méditerranée / Mer Noire :** Le premier numéro de « The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries », revue publiée conjointement par la FAO et la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) examine la situation et les tendances des zones de pêche dans la Méditerranée et la Mer Noire. Il fournit des informations sur les flottes, les captures, les variables socio-économiques et les captures accidentelles ainsi qu'un aperçu des zones de pêche à petite échelle décrivant toute une gamme de mesures de gestion adoptées par la CGPM afin d'assurer la durabilité des zones de pêche dans cette région. Le rapport est disponible [ici](#) (anglais).<sup>6</sup>

**Zones de pêches / Pêche INN :** La Commission de l'UE a averti Kiribati, le Sierra Leone et Trinidad et Tobago qu'ils risquaient d'être ajoutés à la liste des pays de non-coopération dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Si les problèmes identifiés ne sont pas résolus dans les six mois, l'UE pourra envisager de prendre d'autres mesures, notamment des sanctions commerciales à l'encontre des importations de produits de la pêche. Dans une décision liée, la Commission a levé le carton rouge et les mesures commerciales associées à l'encontre du Sri Lanka et notant que ce pays avait considérablement amélioré sa gestion de la pêche nationale.<sup>7</sup>

**UE / Groenland / Accord de partenariat dans le secteur de la pêche :** Le Parlement européen a adopté un nouvel accord de pêche entre l'UE et le Groenland aux termes duquel les navires de la flotte de pêche de la Communauté peuvent opérer pendant cinq ans dans les eaux du Groenland principalement pour capturer de la crevette nordique, du cabillaud, du flétan et du tambour rouge. Le nouvel accord apporte une contribution financière de 17,8 millions € par an au Groenland. Les opportunités de pêche pour la plupart des stocks ont été réduites (cabillaud, tambour rouge pélagique, crevette nordique, capelan) ou maintenues au même niveau (tambour rouge pélagique, flétan noir occidental, grenadier). La seule augmentation concerne le flétan noir oriental tandis que le crabe des neiges et le flétan atlantique ont été retirés de la liste en raison des faibles taux d'utilisation au cours des années précédentes.<sup>8</sup>

**Pêches / UE / Réglementation relative à l'amputation des ailerons de requin :** La Commission de l'UE a adopté un rapport sur la mise en œuvre de la réglementation mise à jour relative à l'amputation des ailerons de requin. Sur la base des informations fournies par les États membres de l'UE, le rapport conclut qu'aucune amputation systématique des ailerons de requin - amputation des ailerons et rejet des carcasses dans la mer - n'a lieu dans les eaux de l'UE ou sur des navires de l'UE. Dans les quelques cas où les États membres ont identifié des violations au cours de leurs inspections, les infractions relevées ont généralement été mineures. La Commission continuera également de travailler activement à assurer des conditions équitables pour les navires de l'UE également dans les eaux internationales.<sup>9</sup>

**Ressources / Nouvelle-Zélande :** Les stocks de produits de la mer dans le monde sont gérés en définissant certains plafonds. En Nouvelle-Zélande, la limite « souple » est le niveau de la biomasse en-deçà duquel un stock peut être dit surexploité ou décimé et sa reconstitution est jugée nécessaire. La limite « stricte » est le niveau de la biomasse en-deçà duquel un stock est considéré en état d'effondrement : à ce point, la fermeture des pêches doit être envisagée afin de reconstituer un stock aussi rapidement que possible. De plus, le « seuil de surexploitation » est le taux d'extraction qui ne doit pas être dépassé parce que

cela mènera en fin de compte à un déclin de la biomasse en-deçà des cibles de gestion et / ou des limites de la biomasse. Avec 97 % des débarquements se situant au-dessus de la limite souple, 100 % au-dessus de la limite stricte et 95 % en-deçà du seuil de surexploitation, la plupart des stocks néo-zélandais enregistrent de bonnes performances.<sup>10</sup>

**Pêches / Islande :** Les navires islandais ont capturé 132 000 tonnes de poisson en mars 2016, 31 % de moins qu'en mars 2015. Cette baisse était principalement due au capelan (-39 %) et au cabillaud (-16 %). D'une année sur l'autre (avril 2015 – mars 2016), le total des captures a augmenté de 5 % sur les 12 mois précédents, hausse principalement due au capelan (-71 %) et au hareng (-27 %).<sup>11</sup>

**Pêches / Mollusques / Espagne :** La valeur des mollusques galiciens vendus à la criée en 2015 a dépassé les 66 millions €, une augmentation de 14 % par rapport à 2014. Le volume était de 7 500 tonnes, dont 4 500 tonnes (constitués principalement de palourdes poulettes, taxons, pouces-pieds et couteaux) sont pêchés à flot. 2 600 tonnes ont été pêchées depuis le rivage (principalement la palourde commune, la palourde japonaise et la coque).<sup>12</sup>

**Commerce / États-Unis :** Les importations américaines de produits de la pêche et de l'aquaculture ont considérablement diminué (-7,1 %) en valeur en 2015 pour arriver à 19,2 milliards USD, en dépit d'une légère augmentation du volume (+5,5 %, à hauteur de 2,7 millions de tonnes). Exprimé en EUR, le résultat est totalement différent en raison de la revalorisation de l'euro par rapport au dollar US. Ce résultat fait ressortir une augmentation des importations de 15,5 milliards € à 17,3 milliards €. Le produit phare, avec 28 % du total des importations, est la crevette (5,5 milliards USD) qui s'est déprécié 18,5 % en 2015 en raison d'une baisse du prix unitaire moyen, de 11,78 USD / kg en 2014 à 9,29 USD / kg en 2015. Es autres produits majeurs sont le saumon (14 % du total des importations en valeur) et le thon (8 %). Les principaux fournisseurs sont le Canada (3,0 milliards en 2015, +8 %) et la Chine (2,7 milliards USD, -5 %), suivis par d'autres pays asiatiques (Indonésie, Thaïlande et Vietnam). L'UE couvre 2,7 % du marché des importations des États-Unis avec un total des exportations de 519 millions USD (-6 % par rapport à 2014). Les produits liés au saumon représentent 43 % des exportations de l'UE vers les États-Unis.<sup>13</sup>

**Commerce / Espagne :** Les produits de la mer espagnols, d'une valeur de 3,5 milliards €, ont crû de 12 % en 2015 par rapport à l'année précédente. Le poisson congelé représentait la plus grosse partie de ces produits (1,67 milliard €, +11 %), suivi par les produits préparés ou en conserve (873 millions €, +8 %). L'industrie espagnole de la transformation des produits de la mer produit plus de 825 000 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture pour une valeur de 3,9 milliards €. Sur ce total, 346 000 tonnes étaient constitués de produits en conserve pour une valeur de 1,4 milliard €. <sup>14</sup>

**Commerce / UE / Vietnam :** En 2015, les exportations vietnamiennes de crevette tropicale vers l'UE ont augmenté de 10 % par rapport à 2014. Les trois principaux marchés de l'UE pour la crevette tropicale vietnamienne étaient l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France. Les exportations vers l'Allemagne et le Royaume-Uni ont augmenté de 5 % et 12 % respectivement, tandis que les exportations vers la France sont tombées de 8%<sup>15</sup>.

## 4. Consommation

### ANCHOIS FRAIS



L'anchois est une petite espèce pélagique riche en graisse et en protéine. Capturés principalement dans le nord-est atlantique et dans la Méditerranée, les spécimens vendus sur le marché font de 12 à 15 cm.<sup>16</sup> L'anchois est très populaire en Europe du sud, principalement en Italie et en Espagne qui sont parmi les pays d'Europe consommant les plus grosses quantités.<sup>17</sup> L'anchois est consommé principalement frais, mais il se trouve également congelé, salé, mariné ou en conserve.

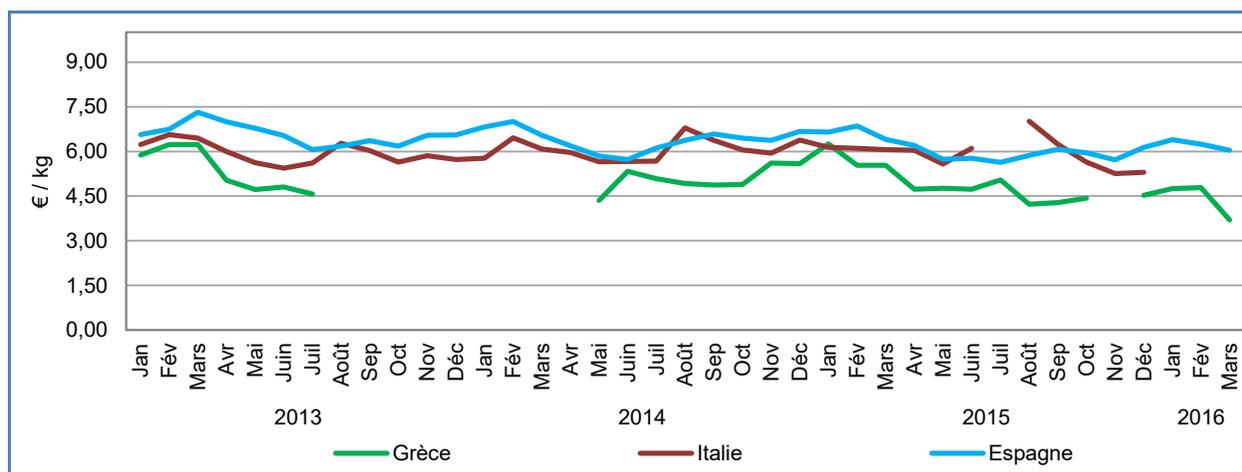
En **Grèce**, le prix de détail de l'anchois frais a considérablement fluctué avec une moyenne de 4,89 € / kg entre avril 2013 et mars 2016. En mars 2016, le prix a chuté de 3,70 € / kg, le niveau le plus bas pour la période sous étude, ce qui représente une baisse de 33% par

rapport à mars 2015. Au cours des trois premiers mois de 2016, le prix moyen a atteint 4,40 € / kg, une diminution de 24 % par rapport à la même période de référence pour 2015.

En **Italie**, les prix de détail de l'anchois frais a varié entre 5,25 € / kg et 7,01 € / kg dans la période de janvier 2013 à décembre 2015 avec une moyenne à 5,99 € / kg. Le prix a atteint un pic au mois d'août de chacune des trois dernières années et c'est en août 2015 qu'il a culminé à 7,01 € / kg, la valeur la plus élevée pour la période sous étude, représentant une augmentation de 3 % et de 12 % par rapport à 2014 et 2013 respectivement. En automne, le prix a suivi une tendance à la baisse et, en octobre - décembre 2015, le prix de détail moyen était de 5,40 € / kg, une baisse de 12 % et de 6 % par rapport à la période octobre - décembre de l'année 2014 et 2013 respectivement.

En **Espagne**, le prix de détail de l'anchois frais a démontré une grande variabilité en suivant une tendance à la baisse avec une moyenne à 6,29 € / kg sur les 36 derniers mois. En novembre 2015, le prix a chuté de 5,72 € / kg, le niveau le plus bas pour la période sous étude, ce qui représente une baisse de 10 % par rapport à novembre 2014. Pendant la période de janvier à mars 2016, le prix moyen a atteint 6,22 euros / kg, une diminution de 6 % et de 8 % par rapport aux mêmes périodes de référence en 2014 et 2013 respectivement.

Figure 34. PRIX DE DÉTAIL DE L'ANCHOIS FRAIS (€ / KG)



Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

## MAQUEREAU FUMÉ



Le maquereau est un poisson gras et une source riche en acides gras à oméga 3 dont la teneur en graisse varie avec la saison. La variation typique de la teneur en graisse tout au long de l'année va de 6 à 23 %. La teneur en protéine est de 18 à 20 %. Sur le marché, le maquereau est disponible frais, congelé, séché, salé, fumé et en conserve. Le maquereau fumé est disponible avec fumage à chaud ou à froid, entier ou en filets.<sup>18</sup>

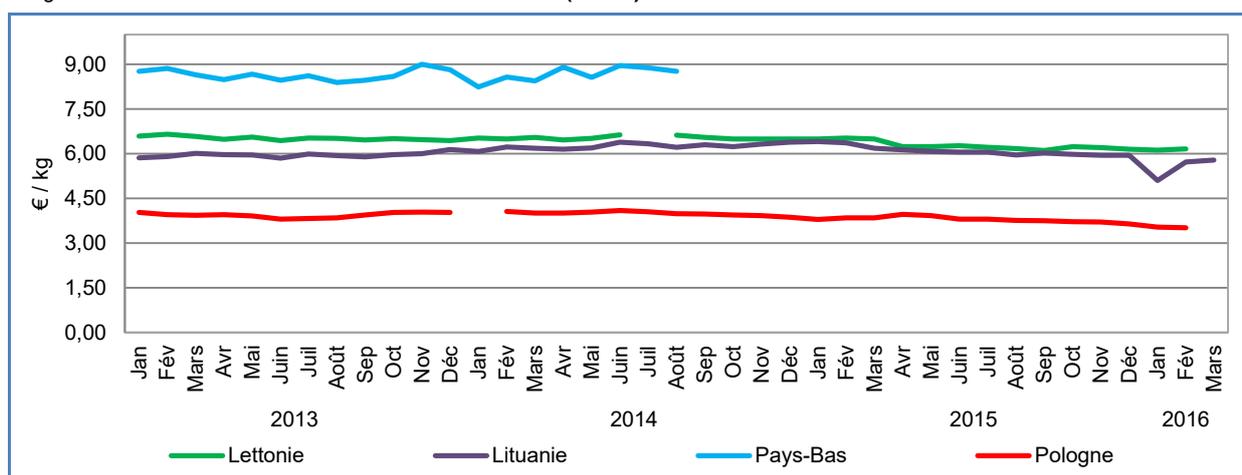
En **Lettonie**, les prix de détail du maquereau fumé ont peu varié, avec une moyenne de 6,41 €/ kg sur la période de mars 2013 à février 2016. Depuis août 2014, une tendance à la baisse a été observée et, en septembre 2015, le prix a chuté à sa valeur la plus basse, soit 6,11 €/ kg, dans la période sous étude. Au cours des deux premiers mois de l'année 2016, le prix moyen de détail a atteint 6,14 €/ kg, une diminution de 6 % par rapport à la même période de référence pour 2014 et 2013.

En **Lituanie**, le prix de détail du maquereau fumé a varié entre 5,10 €/ kg et 6,40 €/ kg, enregistrant une moyenne de 6,07 €/ kg entre avril 2013 et mars 2014. En janvier 2016, le prix de détail a connu une forte diminution de 14 % par rapport au mois précédent, atteignant 5,10 €/ kg. Au cours des trois premiers mois de 2016, le prix moyen a atteint 5,54 €/ kg, soit une baisse de 12 % et de 10 % par rapport à 2014 et 2013 respectivement.

Aux **Pays-Bas**, les prix de détail du maquereau fumé ont varié, avec une moyenne de 8,66 €/ kg sur la période de janvier 2013 à août 2014. En novembre 2013, le prix a atteint les 9,00 €/ kg, le prix le plus élevé pour la période et une augmentation de 5% par rapport au mois précédent. Deux mois plus tard, en janvier 2014, le prix a chuté de 8,24 €/ kg, le plus bas pour la période et 6 % de moins qu'en janvier 2013.

En **Pologne**, le prix de détail du maquereau fumé a varié, avec une moyenne de 3,88 €/ kg sur la période de mars 2013 à février 2016. En juin 2014, le prix a atteint un pic de 4,09 €/ kg, atteignant sa valeur maximale pour la période et surpassant de 7 % le prix de juin 2015. Depuis, la tendance observée est à la baisse et, en février 2016, le prix a atteint son plus bas pour la période sous étude à 3,52 €/ kg. Au cours des deux premiers mois de l'année 2016, le prix moyen de détail a atteint les 3,53 €/ kg, une diminution de 8 % par rapport à la même période de référence pour l'année précédente.

Figure 35. PRIX DE DÉTAIL DU MAQUEREAU FUMÉ (€/KG)

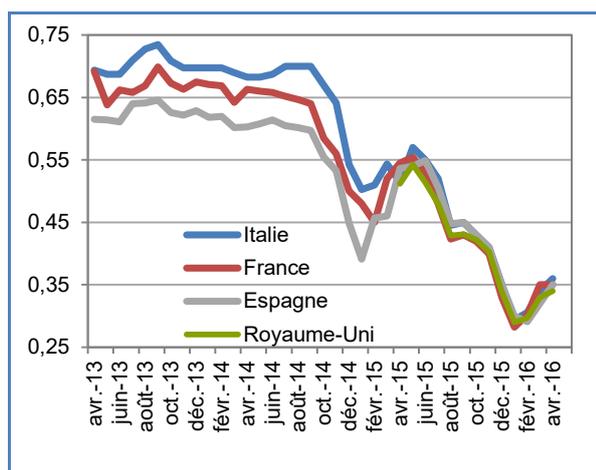


Source : EUMOFA (mis à jour le 15/04/2016).

## 5. Contexte macroéconomique

### 5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 36. **PRIX MOYEN DU DIESEL MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET ROYAUME-UNI (€ / LITRE)**



Source : DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX (Mai 2015 - Avril 2016).

En avril 2016, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et de Boulogne était à 0,35 € / litre, prix inchangé depuis mars 2016 et inférieur de 36 % par rapport à avril 2015.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant marin en avril 2016 était de 0,36 € / litre. Il a augmenté de 6 % par rapport au mois précédent et il a chuté de 30 % par rapport à avril 2015.

Le prix du carburant maritime dans les ports de La Corogne et de Vigo, en Espagne, a atteint en moyenne 0,35 euros / litre en avril 2016. Cela représente une augmentation de 9 % par rapport à mars 2016 et une baisse de 35% par rapport à avril 2015.

Le prix du carburant observé dans les ports britanniques de Grimsby et Aberdeen était de 0,34 € / litre et a augmenté de 3 % par rapport au mois précédent. Il était inférieur de 34 % par rapport à avril 2015.

### 5.2. PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DU POISSON

L'inflation annuelle dans l'UE a été de 0 % en mars 2016, en hausse par rapport à 60,1 % tant en février que par rapport à l'année précédente. En mars 2016, les taux annuels négatifs les plus bas ont été enregistrés en Roumanie (-2,4 %), à Chypre (-2,2 %) et en Bulgarie (-1,9 %) tandis que les taux les plus élevés ont été observés en Belgique (+1,6 %), en Suède (+1,2 %) et à Malte (+1,0 %).

Par rapport à février 2016, l'inflation annuelle a chuté dans 11 pays membres, est resté stable dans 7 autres et a augmenté dans les 9 derniers pays.

En mars 2016, les prix des denrées alimentaires et des boissons non alcoolisées sont restés stables et les prix du poisson et des produits de la mer ont diminué de 1 % par rapport au mois précédent (février 2016).

Depuis mars 2014, les prix des denrées alimentaires ont baissé de 0,3 % et ceux du poisson ont augmenté de 3 %.

Table 3. **L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2005 = 100)**

HICP	Mar 2014	Mar 2015	Fév 2016	Mar 2016 <sup>19</sup>
<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	100,53	100,20	100,10	<b>100,19</b>
<b>Poissons et produits de la mer</b>	98,61	99,62	102,03	<b>101,42</b>

Source : Eurostat.

### 5.3. TAUX D'ECHANGE

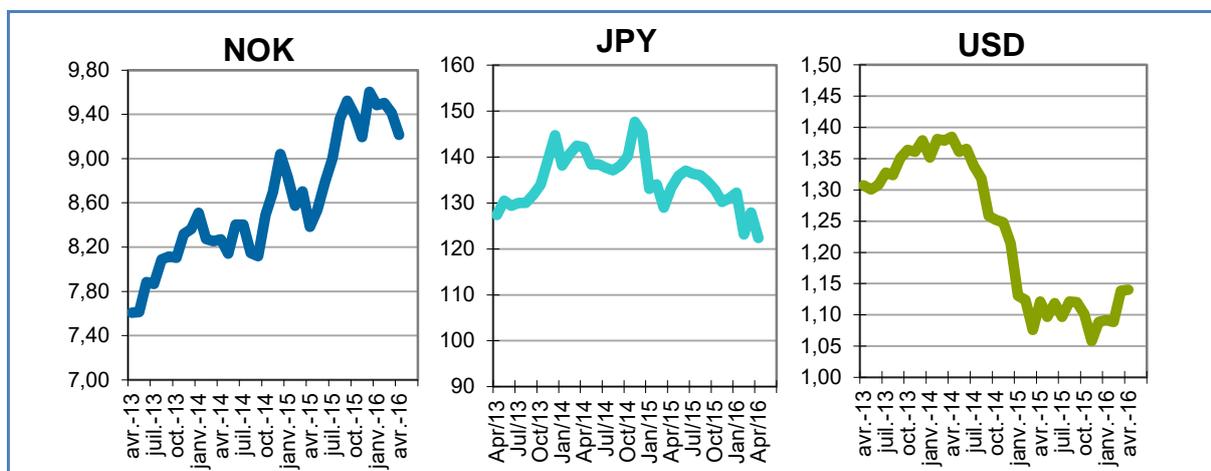
En avril 2016, l'euro a été déprécié par rapport à la couronne norvégienne (-2,1 %) et au yen japonais (-4,3) par comparaison aux taux de mars 2016. Il a légèrement augmenté par rapport au dollar US (+ 0,2 %), suivant la même tendance que le mois précédent. Par comparaison avec l'année précédente (avril 2015), l'euro a été gagné 9,9 % et 1,7 % par rapport à la couronne norvégienne et au dollar US respectivement et s'est déprécié 8,2 par rapport au yen japonais.

Table 4. **TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT À TROIS DEVISES SÉLECTIONNÉES**

Monnaie	Avr 2014	Avr 2015	Mar 2016	Avr 2016
<b>NOK</b>	8,2720	8,3845	9,4145	<b>9,2150</b>
<b>JPY</b>	142,07	133,26	127,90	<b>122,34</b>
<b>USD</b>	1,3850	1,1215	1.1385	<b>1,1403</b>

Source : Banque centrale européenne.

Figure 37. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

#### 5.4. APERÇU DE L'UNION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Au quatrième trimestre 2015, le PIB de l'UE a augmenté à un taux de croissance trimestriel de 0,4 %. Le taux de croissance annuel du PIB a diminué de 1,8 % : il était de 1,9 % en juillet – septembre 2015.

Au cours du dernier trimestre 2015, les cinq plus grosses économies de l'UE ont affiché un développement économique positif. L'Espagne a déclaré un taux de croissance du PIB de 0,8 %, chiffre stable par rapport à janvier - septembre 2015, mais en baisse de 1 % par rapport à avril - juin 2015. Le taux de croissance annuel de l'Espagne a augmenté de 3,5 % au cours du dernier trimestre 2015, soit une progression de 0,1 % par rapport au trimestre précédent. En octobre - décembre 2015, le Royaume-

Uni a annoncé un taux de croissance du PIB de 0,5 %, dans la lignée de la tendance à la hausse depuis janvier - mars 2013. Le PIB annuel a diminué de 1,9 % au cours du dernier trimestre 2015, se situant à 0,2 % en-dessous de celui du trimestre précédent. L'Allemagne a enregistré un taux de croissance trimestriel du PIB de 0,3 % en octobre - décembre 2015, résultat stable par rapport à juillet - septembre de la même année.

Le PIB annuel a toutefois fléchi pour arriver à 1,3 %, une baisse de 0,4 % par rapport au troisième trimestre 2015. Au quatrième trimestre 2015, la France et l'Italie ont également enregistré un taux de croissance du PIB de 0,3 % et de 0,1 %, respectivement. Le PIB annuel de la France est en hausse à 1,4 % en France, et à 1,0 % en Italie.<sup>20</sup>

EUMOFA Faits saillants du Mois est publié par la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne.

**Éditeur:** Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche, Directeur général.

**Clause d'exonération:** Bien que la Direction générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production globale de cette publication, les opinions et les conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Union européenne 2016  
KL-AK-16-005-FR-N  
ISSN 2363-409X  
Photographies ©Eurofish.  
Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

**POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET COMMENTAIRES :**

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche  
B-1049 Bruxelles  
Tél. : +32 229-50101  
Courriel : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

**CE RAPPORT A ETE COMPILE A PARTIR DE DONNEES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :**

**Premières ventes :** EUMOFA (les données analysées se réfèrent au mois de février 2016) ; Puertos del estado, Espagne.

**Importations - Exportations :** EUMOFA.

**Approvisionnement global :** Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) ; FAO ; CGPM ; Parlement européen ; Ministère des Industries primaires de Nouvelle Zélande ; Statistiques Islande ; <http://www.laopinioncoruna.es> ; National Oceanic and Atmospheric Administration, U.S. Department of Commerce ; ANFACO ; EUMOFA.

**Consommation :** EUMOFA ; FAO.

**Contexte macroéconomique :** EUROSTAT ; ECB, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX.

Les données sous-jacentes de première vente se trouvent dans une annexe distincte, disponible sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'Observatoire Européen des Marchés des produits de la Pêche et de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n ° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique** qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des

tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes et la Norvège. Elle est disponible en 24 langues.

Le site EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr).

## 6. Notes de fin

<sup>1</sup> Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, thonidés et espèces apparentées au thon.

<sup>2</sup> [http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica\\_mensual.aspx](http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx)

<sup>3</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2228/en>

<sup>4</sup> [http://www.seafish.org/media/publications/SeafishResponsibleSourcingGuide\\_Monkfish\\_201310.pdf](http://www.seafish.org/media/publications/SeafishResponsibleSourcingGuide_Monkfish_201310.pdf)

<sup>5</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/3379/en>

<sup>6</sup> <http://www.fao.org/3/a-i5496e.pdf>

<sup>7</sup> [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-16-1457\\_en.htm?subweb=347&lang=en](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-1457_en.htm?subweb=347&lang=en)

<sup>8</sup> [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/580899/EPRS\\_ATA\(2016\)580899\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/580899/EPRS_ATA(2016)580899_EN.pdf)

<sup>9</sup> [http://ec.europa.eu/newsroom/mare/itemlongdetail.cfm?subweb=343&lang=en&item\\_id=30538](http://ec.europa.eu/newsroom/mare/itemlongdetail.cfm?subweb=343&lang=en&item_id=30538)

<sup>10</sup> <http://fs.fish.govt.nz/Doc/24002/status-of-nz-fisheries-2015.pdf.ashx>

<sup>11</sup> <http://www.stalice.is/publications/news-archive/fisheries/b-fish-catches-in-march-2016/>

<sup>12</sup> <http://www.laopinioncoruna.es/mar/2016/01/23/ventas-marisqueo-galicia-subieron-14/1034642.html#>

<sup>13</sup> <http://www.st.nmfs.noaa.gov/commercial-fisheries/foreign-trade/applications/trade-by-product>

<sup>14</sup> [http://www.anfaco.es/fotos/biblioteca/docs/np/2016/Presentaci%C3%B3n%20Cluster%20A-C%2031.03.16\\_1.pdf](http://www.anfaco.es/fotos/biblioteca/docs/np/2016/Presentaci%C3%B3n%20Cluster%20A-C%2031.03.16_1.pdf) ; EUMOFA.

<sup>15</sup> EUMOFA.

<sup>16</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2106/en>

<sup>17</sup> [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/Europe/documents/Publications/Anchovies\\_report\\_2.03.2012.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Europe/documents/Publications/Anchovies_report_2.03.2012.pdf)

<sup>18</sup> <http://www.fao.org/wairdocs/tan/x5938e/x5938e01.htm#Smokedmackerel>

<sup>19</sup> Estimation provisoire.

<sup>20</sup> <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/7232212/KS-BJ-16-004-EN-N.pdf/0dde77d0-018f-4f75-a4b0-ced1d711b900>